

## LE « PÈRE DE L'EUROPE »

La construction sociale d'un récit des origines

Antonin Cohen

Le Seuil | « Actes de la recherche en sciences sociales »

2007/1 n° 166-167 | pages 14 à 29

ISSN 0335-5322

ISBN 202091768-8

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2007-1-page-14.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Signatures,  
le 18 avril 1951,  
du traité instituant  
la Communauté  
européenne du  
charbon et de l'acier.  
Six pays mettent  
alors en œuvre  
une forme  
de coopération  
internationale  
entièrement  
nouvelle, qui doit  
assurer paix et  
prosperité aux États  
membres de la  
première  
Communauté.

**De gauche à droite:**  
Paul van Zanten (B),  
Joseph Bech (L),  
Joseph Moxter (B),  
Carlo Skizzo (I),  
Robert Schuman (F),  
Konrad Adenauer (D),  
Dirk Mijkes et Johannes  
van den Brink (NL).

Jean Monnet,  
le «père de l'Europe»

## 9 MAI 1950 L'EUROPE EST NÉE

Au printemps 1950, l'Europe est au bord du gouffre. La guerre froide fait peser la menace d'un conflit entre l'est et l'ouest du continent. Cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les anciens adversaires sont loin d'être réconciliés.

Comment éviter de revivre les erreurs du passé, comment créer les conditions d'une paix durable entre les ennemis d'hier? Le cœur du problème réside dans la relation entre la France et l'Allemagne. Il faut créer un lien entre ces deux pays et réunir autour d'eux tous les pays libres de l'Europe pour bâtir ensemble une communauté de destin. Mais où et comment commencer? Jean Monnet, riche d'une expérience unique de négociateur et d'homme de paix, propose au ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman et au chancelier allemand Konrad Adenauer de créer un intérêt commun entre leurs

indépendants, du marché du charbon et de l'acier. La proposition est solennellement formulée le 9 mai 1950 par la France. Elle est accueillie avec ferveur par l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.

Le traité fondant la première Communauté européenne, celle du charbon et de l'acier (CECA), sera signé en avril 1951, ouvrant la porte à l'Europe des réalisations concrètes. D'autres réalisations allaient suivre, jusqu'à l'Union européenne d'aujourd'hui, qui est en passe de s'ouvrir à l'est du continent, dont elle a été trop longtemps séparée.

EN DEHORS DE CE QUE le titre de cette plaquette de communication politique éditée par les institutions européennes comporte de réminiscences volontaires ou involontaires (*Trente journées qui ont fait la France*), et qui doivent tendre à faire penser que l'Europe se fait comme la France s'est faite, on remarquera ici l'effacement de Robert Schuman (qui n'est plus que l'un parmi les autres ministres des Affaires étrangères qui signent le traité) au profit de la figure de Jean Monnet qui reste donc officiellement désigné comme « le » (seul et unique) père de l'Europe (à l'exclusion de tous les autres) : Pascal Fontaine, *Sept jours qui ont fait l'Europe*, Luxembourg, OPOCE, 1997, p. 2. Sur ces produits de communication politique, François Foret, « Les brochures grand public de la Commission : entre rhétoriques politiques et bureaucratiques », *Pôle Sud*, 15, 2001, p. 77-92.

# Le « père de l'Europe »

## La construction sociale d'un récit des origines

« Je tâchai de voir comment un événement se fait et se défait, puisque, en fin de compte, il n'existe que par ce qu'on en dit, puisqu'il est à proprement parler fabriqué par ceux qui en répandent la renommée ; j'ébauchai donc l'histoire du souvenir de Bouvines, de sa déformation progressive par le jeu, rarement innocent, de la mémoire et de l'oubli. »

**Georges Duby,**

*Le Dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1985, p. 10.

« L'historien n'interroge jamais que des épaves, et ces rares débris proviennent à peu près tous de monuments dressés par le pouvoir. »

**Georges Duby,**

*Les Trois Ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1978, p. 18.

La réussite d'une institution politique a invariablement pour effet d'engendrer un récit susceptible de rendre compte de manière rationnelle de ses origines et de ses fins. Mais ce récit ne peut efficacement contribuer à la légitimation de l'institution dont il retrace l'origine, et donc au processus même de son institutionnalisation<sup>1</sup>, qu'à condition de s'énoncer en termes suffisamment neutres et autour de valeurs et de figures relativement partagées. Au lieu géométrique de toute histoire de la construction européenne se trouve ainsi érigée la figure emblématique de celui que l'on tient généralement pour *le* « père de l'Europe » [voir docu-

ment 1, ci-contre], Jean Monnet, Solon des temps modernes<sup>2</sup>, dont l'action héroïque est attestée par un document historique, son « plan » : la déclaration du 9 mai 1950. Témoins, journalistes, politiques et historiens s'accordent en effet à assigner cet acte fondateur à un « auteur », c'est-à-dire quelqu'un qui en aurait eu l'idée avant tous les autres. Comme l'indique la plaque qui en célèbre aujourd'hui la mémoire au Panthéon, c'est avec cette déclaration que Jean Monnet aurait « changé le cours de l'histoire », et c'est ce(tte) *geste* que commémore désormais la « Journée de l'Europe », récemment élevée au rang des « symboles » de l'Union

1. Peter Berger et Thomas Luckmann, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986, p. 88 ; Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p. 375-377. 2. Claude Mossé, « Comment s'élabore un mythe politique. Solon, "père fondateur" de la démocratie athénienne », *Annales ESC*, 34 (3), mai-juin 1979, p. 425-437.

par la Constitution européenne<sup>3</sup>. Un retour sur les moments et sur les lieux de production et de reproduction de ce récit des origines permet de restituer les médiations concrètes par lesquelles cet *événement* a pu devenir l'*An Un*<sup>4</sup> de la construction européenne, puis de saisir les fonctions symboliques qui sont aujourd'hui les siennes [voir encadré « Un récit des origines », ci-contre].

### La construction sociale d'un récit héroïque

C'est l'entourage immédiat de Jean Monnet qui donne forme aux premières énonciations de ce récit, ainsi qu'aux premières tentatives réussies de son universalisation. Une part déterminante en revient à celui qui en est alors l'un des plus proches collaborateurs, François Fontaine, qui publie le premier article commémoratif de la déclaration du 9 mai dans *Le Monde*, en 1960 – déclaration dont il fait un « commencement absolu » qui a « brusquement » vu se former dans la « nébuleuse européenne » un « noyau solide » grâce à l'action de « quelques hommes » qui venaient de faire « table rase<sup>5</sup> ». Si François Fontaine reproduira l'exercice de commémoration journalistique jusque dans les années 1990, pour faire de ce « complot légal réussi » la grande origine qui « ouvre les portes de l'Histoire<sup>6</sup> », ce récit romanesque et romantique sur la « naissance de l'Europe » ne doit son succès qu'à la diffusion dont il va faire l'objet entre 1960 et 1990. Or, dans cet intervalle, son fils, Pascal Fontaine, va rapidement transformer l'échelle de production de ce récit en mobilisant les ressources que lui offrent les services en charge de la communication politique au sein des institutions européennes, dont son père est le fondateur. Il faut en effet se placer au bout de la chaîne de production de ce récit, en pointant les supports de sa diffusion à grande échelle dans l'ensemble des pays européens, pour comprendre le travail de formalisation et d'universalisation dont il a fait l'objet, et qui n'est pas totalement étranger à l'image de leurs origines que les institutions européennes elles-mêmes ont pu chercher à accrédi-

ter à travers leur politique de communication [voir document 1 p. 14 et document 2 p. 21, et encadré « Une famille européenne », p. 18].

### Le destin d'une date fondatrice

De fait, la construction collective de ce récit des origines aurait pu rester confinée au cercle relativement étroit des plus proches collaborateurs de Jean Monnet, si, dans le même temps, toute une série d'acteurs institutionnels ne s'étaient mobilisés dans le même sens, bien qu'avec des enjeux différents, pour faire du 9 mai 1950 le moment fondateur de l'Europe unie<sup>7</sup>. Bien que cet anniversaire ait pu être commémoré dès 1953<sup>8</sup>, ce n'est finalement qu'en 1985 que le Conseil européen instituera une « Journée de l'Europe » désormais célébrée le 9 mai de chaque année<sup>9</sup>. C'est toute l'histoire de la transformation de cette date historique en une commémoration officielle qu'il faudrait ainsi restituer, et les logiques (invariantes)<sup>10</sup> qui ont présidé à son institutionnalisation, pour comprendre les transactions sociales qui ont contribué à donner du crédit institutionnel à ce récit. On en donnera ici deux exemples.

Une première illustration des enjeux qui se sont manifestés à chacun des moments clés de cette histoire est constituée par le 10<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration. Un anniversaire qui réunit dans une même célébration des organisations comme le Mouvement européen, qui saisit là une occasion de rappeler le but à atteindre pour 1970 (les « États-Unis d'Europe »), et les institutions de la Communauté européenne, comme la Commission, qui y trouvent le moyen d'inscrire leur programme d'action dans une continuité que les ruptures successives qui se sont opérées entre 1950 et 1960 ont particulièrement mise à mal<sup>11</sup>. La commémoration de 1960 intervient en effet à l'issue d'un processus qui a vu l'échec successif des différentes entreprises d'unification militaire et politique de l'Europe (avec les projets d'une Communauté de défense et d'une Communauté politique rejetés en 1954)<sup>12</sup>, et l'autonomisation progressive de la question du

3. Article 1-8 (Les symboles de l'Union) : « Le drapeau de l'Union représente un cercle de douze étoiles d'or sur fond bleu. L'hymne de l'Union est tiré de l'"Ode à la joie" de la neuvième symphonie de Ludwig van Beethoven. La devise de l'Union est : "Unie dans la diversité". La monnaie de l'Union est l'euro. La Journée de l'Europe est célébrée le 9 mai dans toute l'Union ».

4. Moses I. Finley, *On a perdu la guerre de Troie*, Paris, Les Belles Lettres, 1990, p. 203-218.

5. François Fontaine, « Ce 9 mai 1950 », *Le Monde*, 8-9 mai 1960, p. 3.

6. François Fontaine, « La naissance de la Communauté européenne », *Le Monde*, 6-7 mai 1990, p. 2. Pour une illustration de

la diversité des supports mobilisés : François Fontaine, *9 mai 1950 : naissance de l'Europe*, Paris, La Documentation française, 1987.

7. Il n'en va pas très différemment, du point de vue des logiques de constructions « successives » d'un événement « flou » en un acte rétrospectivement célébré comme fondateur, « ayant perdu toute opacité », de la déclaration du 9 mai 1950 et du congrès de Tours : Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP, 1989, p. 38-39.

8. Comme en attestent les archives de la CECA, notamment CEAB 2/15, « Célébration du 9 mai comme fête de la CECA ». La Haute Autorité et l'Assemblée commune de la

CECA entrent en fonction en août et septembre 1952.

9. Si « chaque État a sa fête nationale », comme le précise la *Lettre hebdomadaire* de la représentation en France de la Commission européenne, il est bien évident qu'il en fallait une pour l'Europe : « L'Europe en symboles », *7 jours Europe*, 230, 13 mai 1996, p. 8.

10. Sans vouloir en rien associer le 9 mai et le 14 Juillet (associations qui font éminemment partie de l'enjeu), force est de constater que les logiques de construction sociale des continuités et des ruptures (« délimiter de façon indiscutable un avant et un après irréductibles »), des significations et des dénégations (« abolir l'incon-

turnable et embarrassante chronologie révolutionnaire » en « transcendant les événements dramatiques qui se sont succédé entre 1789 et 1794 »), est un invariant de l'institutionnalisation de la commémoration de ce type de dates fondatrices : Christian Amalvi, « Le 14 Juillet. Du *Dies irae* à *Jour de fête* », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire* (La République), Paris, Gallimard, 1997, p. 387 et 388.

11. Pierre Drouin, « Les "Six" vont essayer de s'accorder sur l'accélération du marché commun », *Le Monde*, 10 mai 1960, p. 1.

12. Antonin Cohen, « La Constitution européenne. Ordre politique, utopie juridique et guerre froide », *Critique internationale*, 26, 2005, p. 119-131.

## Un récit des origines

Qu'il repose sur une croyance politique spontanée ou sur un appareil scientifique élaboré, et quelles que soient les multiples variations que peuvent lui faire subir ses différents locuteurs, ce récit tend à reproduire la même structure schématique : dans les dernières semaines d'avril et les premiers jours de mai 1950, Jean Monnet rédige, avec une petite équipe réunie au sein du Commissariat général au Plan, dont il est alors à la tête, le texte d'une déclaration de politique internationale visant à placer la production et la distribution du charbon et de l'acier en Europe sous la gestion d'une Haute Autorité commune, au sein d'une organisation internationale à laquelle l'Allemagne et les différents pays européens sont invités à se joindre. Par la voix du ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, ce « plan » (qui va dès lors porter son nom) est ensuite porté à la connaissance du public. Mais c'est grâce à l'intense mobilisation de Jean Monnet et de son équipe que le Traité instituant la première Communauté européenne est signé à Paris le 18 avril 1951, constituant la matrice originelle et originale sur

le modèle de laquelle seront créées quelques années plus tard l'ensemble des Communautés européennes, tant du point de vue du processus de décision politique qui y a abouti (un plan proposé par une avant-garde de techniciens apolitiques en dehors des voies traditionnelles de la décision parlementaire et diplomatique), que du point de vue du type d'institutions qui en est résulté (une autorité supranationale, détachée des servitudes de la diplomatie et du parlementarisme traditionnels, chargée de la gestion technique d'un marché économique). De sorte que, dans ce récit, l'ensemble des Communautés européennes tireraient leur origine de la première de ces Communautés, qui trouverait elle-même son origine dans l'« action » de Jean Monnet, et finalement dans l'« idée » qu'en aurait eue ce dernier, dès 1943, à Alger (c'est-à-dire dans la Résistance), dont témoigne une note manuscrite qui constitue « le cadre général de ce qui va être son action en faveur de la construction européenne à partir de 1950<sup>1</sup> ».

1. Éric Roussel, *Jean Monnet*, Paris, Fayard, 1996, p. 383.

## Une famille européenne

Né en 1917, licencié en droit, diplômé de l'École libre des sciences politiques, François Fontaine commence sa carrière au sein de l'agence Havas (1944), puis du service de presse du ministère des Affaires étrangères (1946). Chef de cabinet de Jean Monnet au Commissariat général au Plan (1947 – 1952), il devient directeur du service d'information de la Haute Autorité au moment où Jean Monnet en est le président (1952 – 1954), puis directeur du Bureau d'information de la puis des Communauté(s) européenne(s) à Paris (1955 – 1981)<sup>1</sup>. Son fils Pascal Fontaine, né en 1948, lui aussi diplômé de l'IEP de Paris, est l'auteur d'une thèse de doctorat en science politique sur Jean Monnet et l'un de ses derniers assistants<sup>2</sup>. Il occupe par la suite différentes fonctions au Parlement européen, chef de cabinet du président (1984 – 1987), puis secrétaire général adjoint du groupe du Parti populaire européen (PPE-DE), en charge du service Documentation,

publications, recherche. Par ailleurs, il assure le cours sur « La politique d'unification européenne » à l'IEP de Paris, dont il tire un livre de vulgarisation<sup>3</sup>. Outre le fait que les Fontaine père et fils sont au principe de la mise en forme et de la diffusion du récit des origines de la construction européenne, ils jouent un rôle central dans la rédaction des *Mémoires* de Jean Monnet (voir *infra*).

1. Pierre Drouin, *Le Monde*, 27 mars 1996, p. 12. Sur la naissance du service de presse et d'information de la Communauté européenne, voir le témoignage de celui qui en prend la direction au départ de François Fontaine: Jacques-René Rabier, « La naissance d'une politique d'information sur la Communauté européenne (1952 – 1967) », in Felice Dassetto et Michel Dumoulin (dir.), *Naissance et développement de l'information européenne*, Berne, Peter Lang, 1993, p. 21-32.

2. Pascal Fontaine, « Jean Monnet et la construction de l'Europe », Mémoire de DES, Université Paris X Nanterre, 1971, puis « Le comité d'action pour les États-Unis d'Europe de Jean Monnet », Thèse de doctorat en science politique, Université Paris I Sorbonne, 1974, publié sous le même titre par le Centre de recherches européennes (voir *infra*) en 1974.

3. Pascal Fontaine, *L'Union européenne*, Paris, Seuil, 1994.

« marché » européen (avec la création d'une Communauté économique en 1957). Outre que, du fait de cette histoire conflictuelle, la CEE ne peut pas être tenue comme le produit direct de la déclaration du 9 mai 1950 sans un travail spécifique de mise en récit de cette filiation (et de refoulement simultanés des possibles avortés), la révision des anticipations quant à l'avenir de la construction européenne qui a résulté de ces réussites et de ces échecs tend alors à amorcer un ajustement à cet avenir anticipé du récit de ses origines. En rattachant ainsi la CEE et la CECA à une origine unique et univoque, en rassemblant autour de cette célébration l'ensemble des organisations et des institutions qui se sont vues investies d'un « intérêt » proprement européen, cette commémoration permet en effet de « tirer un trait » définitif sur toutes les « aventures », bien souvent malheureuses, qui ont pour tant constitué, de 1948 à 1957, le cadre politique dans lequel a pris corps ce qui va devenir la fin ultime de la construction européenne : le « marché ». Elle a aussi pour effet de reléguer à l'oubli toutes les tentatives concurrentes dont l'objet était précisément d'encadrer le marché par des institutions politiquement définies et directement élues en charge d'objectifs tels que le plein emploi ou la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales<sup>13</sup>.

Mais cette histoire ne prend pas uniquement corps dans l'espace transnational que délimitent les institutions et les organisations européennes, comme l'illustre le cas exemplaire du 25<sup>e</sup> anniversaire en 1975. Tout aurait en effet pu se dérouler comme par le passé, pour l'anniversaire d'une déclaration que pouvaient à nouveau commémorer conjointement le Conseil européen et le Mouvement européen, mais aussi les proches de Monnet et le journal *Le Monde*<sup>14</sup>, si, dans le même temps, le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, n'avait décidé de transformer radicalement la signification de cet événement. Dans une lettre adressée aux membres du Conseil européen, le Président affirme en effet avoir pris la décision de « ne plus commémorer désormais cet anniversaire », celui du 8 mai 1945, dont le « trentième » serait ainsi le « der-

nier », lui préférant une date qui marque la « fondation de l'Europe », c'est-à-dire le 9 mai 1950<sup>15</sup>. De fait, la commémoration du 9 mai (1950) bénéficie d'une conjonction de dates extraordinaire, puisqu'elle permet de célébrer l'unité de l'Europe le lendemain même de la commémoration du 8 mai (1945), symbole de sa division. Or, comme le souligne alors le journaliste du *Monde* Pierre Viansson-Ponté, « en décidant de renoncer à la commémoration de la capitulation allemande du 8 mai 1945 » et « en proposant de la remplacer désormais par une "journée de l'Europe" », le président de la République provoque immédiatement des « réactions mêlées », entre « indignation », « amertume », « surprise » et « satisfaction »<sup>16</sup>. Car ce qui est en jeu dans la construction d'un récit collectif sur les origines de l'Europe (et qui a rapidement transformé la célébration du 9 mai en « affaire du 8 mai »<sup>17</sup>), c'est aussi l'histoire comme ensemble de représentations du passé propres à fonder une « identité » collective que le souvenir de la guerre ne peut que difficilement susciter. Comme le dit alors Maurice Duverger, « pour construire l'Europe, il faut cesser de réveiller chaque année non seulement le souvenir de l'armistice de 1945, mais encore celui de l'armistice du 11 novembre 1918 », les images des défaites allemandes, et donc de la division de l'Europe, devant rester au « musée de l'histoire »<sup>18</sup>. Or, c'est précisément cette argumentation, une fois achevée le travail de naturalisation de cette date historique en moment fondateur de l'unité européenne<sup>19</sup>, que reprendra le député européen socialiste Olivier Duhamel au sein de la Convention européenne, pour faire du 9 mai le dernier des « symboles » de l'Union : « Ajouter un jour férié européen couronnerait l'ensemble. Le fixer au 9 mai renverrait au discours fondateur de Robert Schuman en 1950. En France, cette date pourrait remplacer le 8 mai »<sup>20</sup>.

Pourtant, cette conjonction des intérêts à promouvoir le 9 mai comme date fondatrice de la construction européenne n'aurait pu trouver de point d'appui historique si, dans le même temps, toute une série d'acteurs situés hors du cercle des institutions politiques européennes et nationales, et particulière-

13. Suivant en cela une logique sociale de « rationalisation historique » tout à fait équivalente à celle que met en évidence Brigitte Gaiiti à propos de la V<sup>e</sup> République lorsqu'elle montre comment une « entreprise de remise en ordre prophétique » qui rapporte la Constitution de 1958 à son « origine » (le discours de Bayeux de 1946) tend à favoriser une forme d'oubli des « possibilités historiques avortées » et à évacuer les « sens concurrents attribuables à certains événements » – contribuant ainsi largement, en faisant venir la « vérité » au récit, à la « légitimation du nouveau régime » (« si 1958, si 1962 sont déjà tout entiers dans

1946, alors *l'entre-deux* peut implicitement être pensé dans les catégories de l'obstacle, de l'entrave, bref, l'histoire d'un temps perdu) : Brigitte Gaiiti, *De Gaulle prophète de la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, p. 53.

14. Pierre Uri, « L'aube de l'Europe », *Le Monde*, 9 mai 1975, p. 1 et 4. *Le Monde* joue un rôle important dans la célébration de cet événement, comme en témoigne la publication le 9 mai 1970 du « Mémoire de Monnet » du 3 mai 1950 qui « atteste » la paternité incontestable de Jean Monnet dans la genèse immédiate du Plan Schuman.

15. *Le Monde*, 10 mai 1975, voir la lettre de Valéry Giscard d'Estaing, p. 6. Henry Rouso rappelle que le souvenir du 8 mai 1945 a fréquemment été concurrencé par d'autres commémorations, et notamment par la fête de Jeanne d'Arc, mais que bon an, mal an, il avait malgré tout été célébré de façon régulière depuis 1946 : Henry Rouso, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, p. 254 sq.

16. Pierre Viansson-Ponté, « L'histoire au musée », *Le Monde*, *ibid.*, p. 1 et 2.

17. C'est la Une du *Monde* du 15 mai.

18. Maurice Duverger, « Pour une fête de la liberté », *Le Monde*, 21 mai 1975, p. 15.

19. Le cinquantenaire donnera ainsi lieu à une intense activité de commémoration et de publication, aussi bien du côté des institutions communautaires : Pascal Fontaine, *Une idée neuve pour l'Europe. La déclaration Schuman 1950 – 2000*, Luxembourg, OPOCE, 2000, que du côté de la Fondation Jean Monnet (voir *infra*) : Henri Rieben et al., *Un changement d'espérance. La déclaration du 9 mai 1950 Jean Monnet-Robert Schuman*, Lausanne, Fondation Jean Monnet, 2000.

20. Olivier Duhamel, *Pour l'Europe. Le texte intégral de la Constitution expliqué et commenté*, Paris, Seuil, 2003, p. 92-93.

ment les historiens, n'avaient à leur tour contribué à donner du crédit scientifique à ce récit des origines. Si leur investissement collectif dans la rédaction des *Mémoires* de Jean Monnet prend ainsi place dans un dispositif déjà consolidé par des années de « récitation<sup>21</sup> », il n'en demeure pas moins décisif.

*La biographie de Jean Monnet comme enjeu d'histoire*  
 Publiés en 1976, les *Mémoires* de Monnet constituent une exemplaire reconstruction du passé à la lumière de l'histoire advenue<sup>22</sup>. François Fontaine raconte ainsi que, devant l'empressement des éditeurs et de leurs *ghost writers*, Jean Monnet « refusa toutes les offres avant de s'être assuré que l'unité profonde de sa vie pourrait s'exprimer dans une œuvre cohérente », et que c'est « à ce moment là – il avait 85 ans – qu'il a découvert le fil directeur de ses activités discontinues », de l'Europe à Cognac, « où était l'attache de sa destinée »<sup>23</sup>. On ne saurait mieux dire que « le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en *étapes* d'un développement nécessaire<sup>24</sup> ». Car, « au fond », poursuit François Fontaine, Jean Monnet lui-même n'était pas certain que « sa vie eût été menée avec esprit de suite » et ce n'est qu'une fois qu'« on » y eut introduit de l'ordre que lui est venue en quelque sorte la *révélation* de sa propre histoire. Si la rédaction d'un récit autobiographique favorise en effet cette « inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie<sup>25</sup> », les *Mémoires* de Jean Monnet sont, plus qu'une narration autobiographique, le produit d'un travail collectif de reconstruction historique égo-centrée dans lequel ces professionnels de la révélation du passé que sont les historiens ont eu un rôle éminent.

C'est cette histoire des *Mémoires* qu'esquisse Jean-Baptiste Duroselle : « En 1962, raconte l'historien, je reçus un coup de téléphone qui débuta ainsi : "Ici Jean Monnet, M, O, deux N, E, T." Jean Monnet, qui son-

geait à écrire ses *Mémoires*, désirait consulter un historien. Deux de mes amis américains, qui étaient ses disciples et ses admirateurs, lui avaient communiqué mon nom, Shepard Stone, alors éminent agent de la Fondation Ford, et McGeorge Bundy, "Special Assistant" du président Kennedy, qui avait été le doyen de la Faculté des arts et lettres à Harvard lorsqu'il m'arriva d'y enseigner<sup>26</sup> ». C'est en effet avec le soutien de la Fondation Ford que Duroselle et plusieurs de ses étudiants se voient alors offrir l'opportunité de faire différentes recherches dont Jean Monnet est l'unique objet : « Il eut avec Duroselle, se souvient ainsi Pierre Gerbet, de nombreux entretiens et le chargea même de faire des recherches historiques destinées à servir de base à la rédaction de ses futurs *Mémoires*. Duroselle recruta quelques jeunes historiens et répartit entre eux les principales périodes de la vie si remplie de Monnet qui leur ouvrit ses archives personnelles<sup>27</sup> ». Il s'agit alors de « reconstituer » les « grandes étapes » de sa carrière, Jean-Baptiste Duroselle prenant en charge l'activité de Jean Monnet pendant la Première Guerre mondiale (« J'ai ainsi rédigé un assez long texte sur son rôle à Londres »), tandis que ses étudiants se répartissent d'autres aspects de son activité : « Certains de mes élèves, qui préparaient des thèses sous ma direction, écrivirent également sur d'autres grands moments (ainsi, André Kaspi sur "La mission de Jean Monnet à Alger", en 1943). Pour l'après-guerre, les témoins devenaient innombrables et la documentation d'une extrême richesse. Je signalerai, à titre d'exemple, la thèse de Pascal Fontaine sur le "Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe"<sup>28</sup> ».

La genèse de ce projet « biographique » prend corps à l'intersection des activités respectives de la Fondation Ford, du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE) – créé par Jean Monnet à sa démission de la présidence de la Haute Autorité en 1955 – et de l'entreprise académique à la tête de laquelle se trouve alors Jean-Baptiste Duroselle<sup>29</sup>. Celui-ci crée, en 1952, avec Jean Meyriat, le Centre d'études des relations internationales (CERI) au sein de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), où il est détaché de 1958 à 1964 pour en développer les activités autour d'une

21. Le mot de récitation est employé ici au sens que lui donne Jack Goody à propos de ce récit oral qui caractérise les sociétés sans écriture et dans lequel l'auteur originaire disparaît non pas, comme il le précise, derrière un « quelconque auteur mystérieusement collectif », mais derrière la superposition des différentes versions d'un récit qui, du fait même qu'il est transmis de récitant en récitant, implique un certain nombre de « réajustements » et de « déplacements » tout en restant identique à lui-même : Jack Goody, *La Raison graphique*.

*La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979, p. 73 et 204.

22. Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976.

23. François Fontaine, *Plus loin avec Jean Monnet*, Lausanne, Fondation Jean Monnet, 1983, p. 30.

24. Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, juin 1986, p. 69-72.

25. *Ibid.*

26. *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet*, Lausanne, Fondation Jean Monnet,

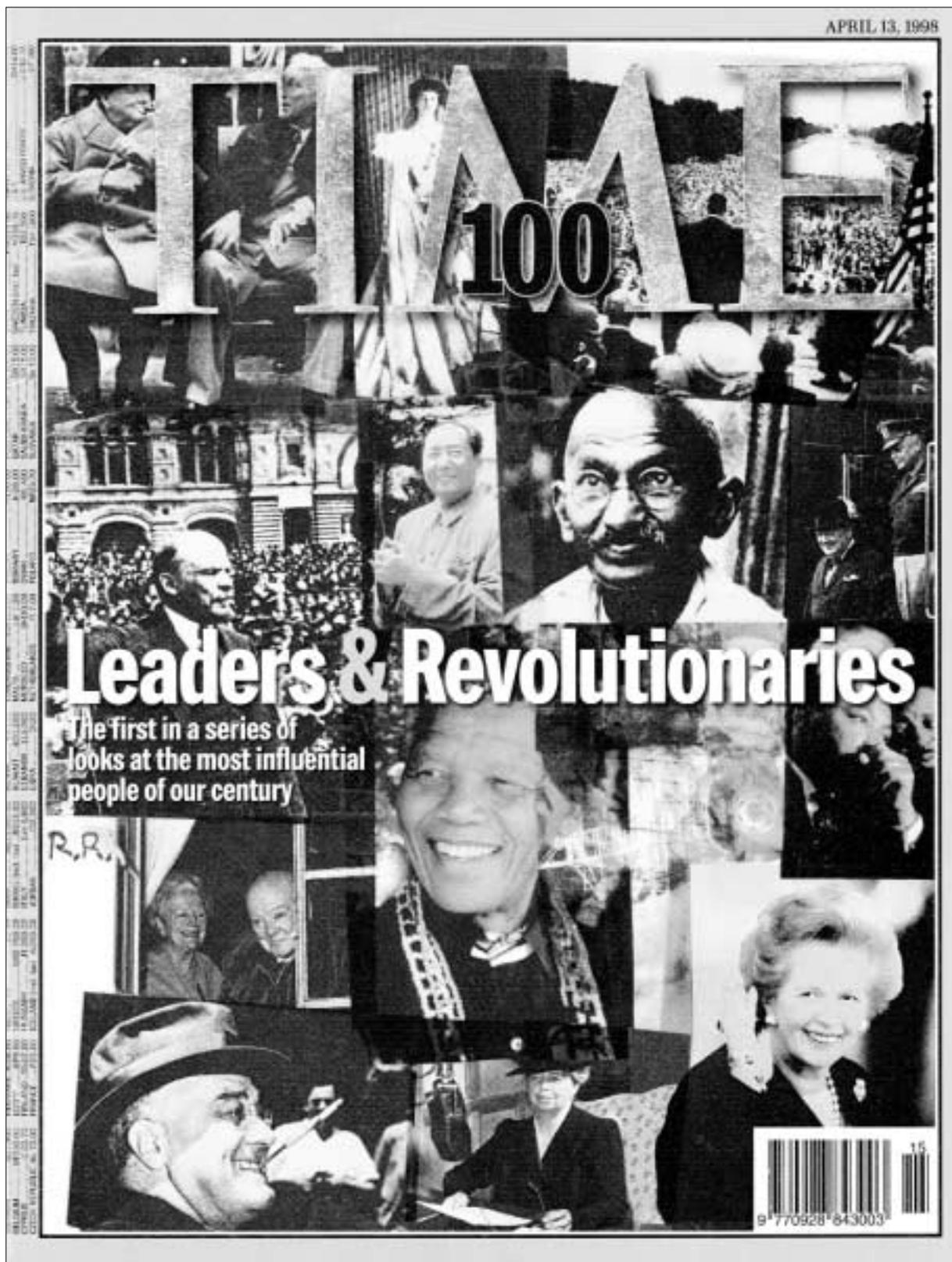
1989, p. 191.

27. Pierre Gerbet, « Jean-Baptiste Duroselle et l'Europe », *Relations internationales*, 83, automne 1995, p. 355-360, ici p. 356. C'est d'ailleurs Jean Monnet qui signe, à la même époque, la préface du livre de Jean-Baptiste Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965.

28. *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet*, *op. cit.*, p. 192. Outre la thèse de Pascal Fontaine déjà citée, voir André Kaspi, « Les États-Unis et la formation du Comité Français de Libération Nationale. La mission

de Jean Monnet à Alger », Thèse de 3<sup>e</sup> cycle en lettres, sous la direction de René Rémond, Université Paris 10 Nanterre, 1969, publiée sous le titre abrégé : *La Mission de Jean Monnet à Alger (mars-octobre 1943)*, Paris, Éd. Richelieu, 1971.

29. On gagne en effet à « étudier les ouvrages biographiques et autobiographiques en fonction des différents espaces sociaux dont ils relèvent » : Bernard Pudal, « Du biographique entre "science" et "fiction". Quelques remarques programmatiques », *Politix*, 27, 1994, p. 5-24, ici p. 16.



DANS LE CERCLE ÉTROIT des « pères fondateurs », parmi lesquels se trouvent bien entendu Robert Schuman, Konrad Adenauer ou Alcide de Gasperi, Jean Monnet tient désormais une place centrale, puisque, à la différence de Robert Schuman par exemple, il (c'est-à-dire « l'Europe ») repose physiquement au Panthéon depuis le 9 novembre 1988, année du centenaire de sa naissance, proclamée « année Jean Monnet » par les chefs d'État et de gouvernement européens : André Fontaine, « L'Europe au Panthéon », *Le Monde*, 10 novembre 1988, p. 1 et 11 ; Parlement européen et Commission des Communautés européennes, *Jean Monnet : un message pour l'Europe*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes (OPOCE), s.d., p. 3. Si les fluctuations du crédit symbolique attaché aux différents prétendants à la figure de « père fondateur » sont étroitement dépendantes des investissements des multiples

TIME 100

By HUGH THOMAS

**T**he European Union is the real political masterpiece of the 20th century. It is, of course, like all works of art, the consequence of sustained efforts on the part of individuals. These were Jean Monnet, a French brandy merchant accustomed from his youth to the idea of internationally marketing a great product; Konrad Adenauer, a German Lord Mayor before he became Federal Chancellor, and therefore aware of the interrelation between national and local politics; Robert Schuman, a Foreign Minister of France who had been brought up in Metz which, though now firmly French, was part of Germany during his childhood; and Alcide de Gasperi, an Italian with a background similar to Schuman's, for he came from a territory which was Austrian before 1914.

Of these, the inspired brandy merchant was the most important because he was the most original. Monnet left his mark on the whole of modern European experience. Though passionately interested, and effective, in politics, he was not a politician. He lived quietly though affluently, and preferred his comfortable house at Haujarray outside Paris to the palaces of power. His aim was to persuade politicians to act, not to act himself. He had persuaded Churchill to launch the wild but marvellous idea of Franco-British union in 1940; and he had directed the plan called after himself for the modernization of France. He was always looked on as the great insider, one who seemed interested neither in publicity nor in popularity, only in the success of the project.

Monnet approached Europe in the same way. He had long been convinced that, to prevent another European war, the heavy industries of France and Germany ought to operate in one free market, not in tightly controlled na-



EUROPE JEAN MONNET: THE MASTERMIND OF EUROPEAN UNION

# THE ALCHEMIST

A few remarkable men dreamed of a more united, peaceful

tional ones. To achieve that through what became in 1951 the European Coal and Steel Community, Monnet did not seek a grand international structure. He wanted politicians to agree first on the abolition of tariffs that would make possible an initial stage of European collaboration.

In the long run, Monnet was a federalist. In 1950, he wrote: "The contribution [that] an organized and vibrant Europe can make to civilization is indispensable to the main-

tenance of peace. To achieve that, Europe must be organized on a federal basis." He certainly hoped that one day there would be a United States of Europe, strong enough to stand up to the Soviet threat and able to negotiate on matters relating to tariffs, if nothing else, as an equal partner with the U.S. But he had no plan or timetable to achieve this. He desired to unify, within Europe, what could be unified. His private hope seems to have been that, after years of

low-level common efforts, Europeans would wake up to find that they had achieved union without really noticing it.

Monnet did not act alone. First, there was Adenauer. He was a survivor of imperial Germany, for he had become Lord Mayor of Cologne in 1917. He stood for the idea of a Germany that looked west to France, not for the purposes of territorial expansion, but for inspiration. Adenauer was dismissed in Cologne in 1933 when he refused to raise the

groupes intéressés à la construction d'un récit des origines, elles sont aussi fonction de la valeur propre des formes de capitaux spécifiques qu'incarnent ces prétendants dans les champs du pouvoir nationaux et européen aux différents moments où s'effectuent ces investissements. Ainsi, le renversement de l'ordre des choses symboliques qui a vu le « triomphe » de Jean Monnet au détriment de Robert Schuman – qui, le 9 mai 1950, apparait publiquement comme l'initiateur d'un Plan qui porte son nom, mais qui n'est guère plus présenté désormais que comme l'un des trois ministres (avec Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi) qui ont porté au grand jour une « idée » qui était de Jean Monnet – est en partie le produit de la relative dévalorisation du capital politique « traditionnel », fondé sur le travail parlementaire et partisan et sur la maîtrise des relations électorales locales, au profit d'un capital politique présenté comme plus « moder-

swastika flag over the municipal offices in his city. When restored to office in 1945 by the Americans, he was again dismissed in October of that year, this time by the British, because of his high-handed style.

Cologne's loss was Germany's gain. Adenauer threw himself into the business of founding the Christian-orientated conservative political party, the Christian Democratic Union (CDU), which survives to this day as the governing party of united Germany. Adenauer's determination was to preside over the revival of Germany within the fabric of a newly confident Western Europe. He achieved that as Chancellor of West Germany.

Robert Schuman was at first sight a more unlikely inspiration. He was austere, lonely and unmarried. Yet Jacques Fauvet, the French editor, said of him: "Luxemburger by birth, German by education, Roman Catholic always, and French at heart, he was destined to be one of the princes of Europe." Actually, as Minister of Finance, briefly Prime Minister and even as Foreign Minister after 1945,

Alcide de Gasperi's youth was not unlike that of Schuman since he was born an Italian in South Tyrol when it was part of the Austro-Hungarian Empire. His first political experience was to be arrested by the Austrian police for agitating for an Italian cultural centre in Innsbruck. Though Italian by birth, he went to the University of Vienna, and from 1911 onwards was a member of the Austro-Hungarian Diet (parliament) for Trent. But South Tyrol, with Trent, became Italian in 1919 under the Treaty of Saint-Germain, and De Gasperi acted as a Member of Parliament in Rome as he had in Vienna. He was secretary of the precursor to today's Christian Democratic Party, the Popolari, in the 1920s until it was suppressed by Mussolini. Imprisoned for four years, he was a good candidate to become the first postwar Prime Minister of Italy, and he held that position between 1945 and 1953, presiding over the transition from fascism to democracy, as from monarchy to republic, with subtlety and flair. Though he helped revive

important as the founding fathers. First, Helmut Kohl who, throughout his long chancellorship of Germany, has always held firm to the idea of European union. Kohl has been guided by Thomas Mann's goal of ensuring that Germany is secured as a European nation, rather than permitting Europe to become Germanized. Secondly, François Mitterrand as President of France was acutely aware of the possibility of German economic dominance if Europe were to be no more than an association of nation-states. He therefore sought to contrive European political and economic union to avoid that. Jacques Delors, as President of the European Commission in the late 1980s, revived the European idea by pressing ahead against all obstacles with the expansion of Europe to become an association of 15 states. He was also concerned with the real completion of the single market, and forced the issue of European monetary union to the top of the political agenda.

The European Union of the early years of the 21st century will thus be praised as the achievement of four Frenchmen (Monnet, Schuman, Mitterrand, Delors), two Germans (Adenauer and Kohl), and one Italian (De Gasperi). In the end, however, Monnet and Delors will be seen as the decisive influences: Monnet because he lit the flame; Delors because he revived what seemed to be a dying fire. The Union will be admired in the future as a model whereby a group of independent nation-states associate in numerous departments of life, while retaining their own institutions and traditions. As always in such undertakings, the authors are those who should be praised and thanked. ■

*Hugh Thomas, a member of Britain's House of Lords, has written books on the Spanish Civil War, Cuba and the conquest of Mexico. His most recent book is The Slave Trade.*



**ROBERT SCHUMAN**  
Born in Luxembourg, he was France's Foreign Minister when the European Coal and Steel Community was launched as the first step in his plan for European integration.



**KONRAD ADENAUER**  
Imprisoned by the Nazis during World War II, he went on to lead the Christian Democratic Union and become the first Chancellor of the new Federal Republic.



**ALCIDE DE GASPERI**  
A former journalist, Vatican librarian and resistance fighter, he helped found the Christian Democratic Party and was Prime Minister during Italy's post-War reconstruction.

# EMISTS

Europe and made their vision a reality

Schuman seemed a traditional French patriot. But Monnet worked on him, and he began to speak as if the continued division of Europe into small states was self-evidently "an anachronism, a nonsense," and even "a heresy." It was Schuman, the convert to Monnet's ideas, who, in May 1950, launched the idea of an iron and steel community. He spoke of the need for "European construction and of a Europe solidly united and strongly built."

Italy, De Gasperi, as befitted his central European past, quickly saw the wisdom of Monnet's European vision. "European patriotism can only develop in a federal Europe," he was wont to say. The participation of Italy as a founding member of the European Common Market was largely due to De Gasperi's humane intelligence.

The 1980s saw the appearance of three more Europeans who may one day be looked upon as almost as im-

ne », fondé sur la compétence technique et la maîtrise des relations internationales, que tendent à incarner respectivement Robert Schuman et Jean Monnet. On ne peut qu'esquisser ici les principes de la concurrence qui opposent entre eux les « pères fondateurs », mais à s'en tenir au produit de cette histoire, à travers l'illustration exemplaire qu'en donne le magazine américain *Time*, qui publie en 1998 un « palmarès » des « leaders et révolutionnaires » les plus « influents » du XX<sup>e</sup> siècle (parmi lesquels figurent notamment Lénine, Roosevelt, Hitler, Churchill, Mao, etc.), on ne peut que constater cet effacement qui relègue Robert Schuman (« converti à l'idée de Monnet ») à la marge (en compagnie de Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi) au profit d'un Jean Monnet qui est présenté comme le « *mastermind* » de la construction européenne : Hugh Thomas, "The alchemists", *Time*, 151 (15), 13 avril, 1998, sans pagination.

nouvelle thématique, les *area studies*, pour laquelle il reçoit le soutien de la Fondation Ford<sup>30</sup>. Il est ensuite élu à la Sorbonne où il succède à Pierre Renouvin à la direction du centre de recherche qui porte désormais son nom (l'Institut Pierre Renouvin), et dans le cadre duquel sont réalisés les premiers travaux consacrés à Jean Monnet<sup>31</sup>. Dans le même temps, entre 1956 et 1961, Jean Monnet s'assure du soutien de la Fondation Ford dans la création et le financement de deux organismes satellites du CAEUE, le Centre de recherches européennes (CRE) et le Centre de documentation du CAEUE, qui vont avoir un rôle convergent dans l'invention et la promotion de sa propre biographie. Entouré d'une équipe qui regroupe Max Kohnstamm (vice-président), Jacques Van Helmont (secrétaire général), mais surtout Pascal Fontaine, François Duchêne (qui dirige le centre de documentation)<sup>32</sup> et Henri Rieben (à la fois secrétaire administratif de la société qui gère le CAEUE et directeur du CRE, tous deux sis à Lausanne), Jean Monnet fait ainsi bénéficier le CRE d'une subvention de 25 000 dollars<sup>33</sup>, avant d'obtenir un premier « prêt » de 150 000 dollars destiné au centre de documentation, puis un deuxième prêt de 50 000 dollars plus particulièrement « destiné à financer sa biographie et l'historique des Communautés européennes<sup>34</sup> ».

Ce projet biographique s'enracine donc dans l'active mobilisation de la Fondation Ford – dont Shepard Stone, docteur en histoire, d'abord journaliste pour le *New York Times* dans les années 1930, avant de s'engager dans les services de renseignement militaire et d'action psychologique américains pendant la Seconde Guerre mondiale, puis « bras droit » du haut commissaire américain en Allemagne, John McCloy, en tant

que directeur de l'Office of Public Affairs, conçoit puis dirige l'ensemble du programme d'action pour l'Europe à partir de 1952<sup>35</sup>. Mais c'est avant tout dans le contexte de redéfinition de la discipline historique alors en cours que ce travail prend tout son sens avec l'émergence d'une histoire des relations internationales, dont Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle ont été les principaux promoteurs, et qui, tout en se situant en rupture par rapport à l'histoire diplomatique événementielle traditionnelle, tend à s'institutionnaliser en réaction directe à l'histoire quantitative et structurale des *Annales* au sein d'institutions d'enseignement comme l'IEP de Paris : « J'étais résolument étranger (non hostile) à l'« École des Annales », Lucien Febvre ayant écrit sur mon Maître Pouthas un article qui me parut être méchant et injuste. Faire de l'histoire « diplomatique », ou de tout autre nom qui remplacerait ce terme considéré comme affreux (en France seulement !), me paraissait tout à fait souhaitable, malgré les anathèmes<sup>36</sup> ». À ces transformations dans le champ académique répond une série de transformations propres au champ journalistique, avec la promotion de la biographie comme genre à part entière (dont Jean Lacouture est alors une des principales figures)<sup>37</sup>, qui accompagnent une série de transformations dans le champ politique lui-même, avec l'individualisation de plus en plus forte d'hommes politiques saillants que favorise la présidentialisation du régime au passage de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République<sup>38</sup>.

Sur la base de ces premières ébauches de biographie, réalisées par Jean-Baptiste Duroselle et son équipe aussi bien que par l'entourage direct de Jean Monnet, va être rédigé ce qui se présente comme une « autobiographie », les *Mémoires*, dont le principal arti-

30. Voir la plaquette commémorative pour les 50 ans du CERI (désormais Centre d'études et de recherches internationales), 1952–2002, Paris, CERI, 2002, p. 7. Et Jean-Baptiste Duroselle, « L'Étude des relations internationales. Objet, méthode, perspectives », *Revue française de science politique*, 2 (4), 1952, p. 676-701. C'est notamment dans le cadre du colloque organisé par Jean-Baptiste Duroselle en 1954 au CERI (« L'élaboration de la politique étrangère française ») que Pierre Gerbet rédige la première étude sur le Plan Schuman (« Duroselle voulut disposer d'une étude de cas et il n'hésita pas à me proposer le « Plan Schuman ») : Pierre Gerbet, « La genèse du Plan Schuman. Des origines à la déclaration du 9 mai 1950 », *Revue française de science politique*, 6 (3), 1956, p. 525-553.

31. Jean-Baptiste Duroselle, *Itinéraires. Idées, hommes et nations d'Occident (XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, p. 7-13. Normalien, agrégé d'histoire, Jean-Baptiste Duroselle est assistant à la Sorbonne à partir de 1945

et enseigne à l'IEP de Paris à partir de 1946 ; il soutient sa thèse en 1949 sous la direction de Charles Pouthas. Pierre Renouvin fonde l'Institut des relations internationales contemporaines en 1935 et préside la FNSP de 1959 à 1972 : Jean-Baptiste Duroselle, « Pierre Renouvin (1893–1974) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 22, octobre-décembre 1975, p. 497-507 ; « Pierre Renouvin et la science politique », in *Itinéraires...*, op. cit., p. 85-100.

32. Si François Fontaine n'apparaît pas formellement dans l'organigramme du CAEUE, il n'en demeure pas moins un rouage essentiel. Jean Monnet entraîne avec lui une bonne partie de l'équipe constituée au sein de la Haute Autorité, puisque aussi bien Max Kohnstamm (secrétaire) que François Duchêne (en charge de la presse anglo-saxonne) en font alors partie (J.-R. Rabier, « La naissance d'une politique d'information... », op. cit., p. 24-25).

33. Henri Rieben, *Réconcilier et unir les Européens*, Lausanne, Fondation Jean

Monnet, 1995, p. 111 et 113. C'est dans le cadre du CRE que sont publiés les premiers récits de vie de Jean Monnet, celui de François Fontaine en 1963 (*Jean Monnet*), celui d'Henri Rieben en 1971 (*Jean Monnet*), puis de Jacques Van Helmont en 1981 (*Jean Monnet comme il était*), Max Kohnstamm en 1982 (*Jean Monnet ou le Pouvoir de l'imagination*), à nouveau François Fontaine en 1983 (*Plus loin avec Jean Monnet*), puis les *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet* en 1989. Mais il faut ajouter que le CRE a précisément pour mission d'entretenir la mémoire de Jean Monnet, et qu'il n'est pas non plus exclusif, puisque aussi bien Robert Schuman, Konrad Adenauer, Richard Coudenhove-Kalergi, Alexandre Marc, Jean Rey, Altiero Spinelli ou Denis de Rougemont entrèrent dans son panthéon.

34. Maria Grazia Melchionni, « Le Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe : un réseau au service de l'Union européenne », in Gérard Bossuat et Andreas Wilkens (dir.), *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la Paix*, Paris, Publications de la Sorbonne,

1999, p. 245-246.

35. Sur Shepard Stone et la Fondation Ford : Volker R. Berghahn, *America and the Intellectual Cold Wars in Europe: Shepard Stone between Philanthropy, Academy, and Diplomacy*, Princeton, Princeton University Press, 2001. Et, pour tout ce qui a trait aux relations entre Jean Monnet et ses interlocuteurs américains, notamment dans le cadre du CAEUE : Pascaline Winand, *Eisenhower, Kennedy, and the United States of Europe*, New York, St Martin's Press, 1993.

36. J.-B. Duroselle, *Itinéraires...*, op. cit., p. 9. Et voir Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine?*, Paris, Hachette, 1998, notamment p. 54 sq., 78 sq., 167 sq.

37. Brigitte Gaiti, « Jean Lacouture biographe », *Politix*, 27, 1994, p. 76-93.

38. La promotion de Jean Monnet comme figure inversée du général de Gaulle prend aussi sens dans ce contexte. De manière caractéristique, voir Jean-Baptiste Duroselle, « Deux types de grands hommes. Le Général De Gaulle et Jean Monnet », in *Itinéraires...*, op. cit., p. 243-260.

san n'est pas tant Jean Monnet lui-même que François Fontaine : « De toute évidence, dit ainsi Duroselle, celui qui comprit le mieux Jean Monnet, sut remplir les vides et donner une vie extraordinaire à ses propos, fut François Fontaine. Monnet écrivait peu. François Fontaine, écrivain-né, sut adapter son grand talent à cette extraordinaire biographie ». Les *Mémoires* de Jean Monnet, en effet, doivent moins à sa « mémoire<sup>39</sup> » qu'à tout ce qui est *illisible* à la lecture du texte lui-même, c'est-à-dire, entre autres choses, au réseau invisible des récits déjà produits sur Jean Monnet. C'est cette construction que viennent redoubler tous les témoignages postérieurs, comme ceux d'Étienne Hirsch ou de Pierre Uri<sup>40</sup>, ses principaux collaborateurs au Plan, pré-orientés et pour ainsi dire liés par un récit qui leur est antérieur et, en quelque sorte, supérieur. C'est cette construction que viennent aussi ratifier toutes les biographies autorisées qui, comme celles que deux de ses anciens assistants lui consacreront, Pascal Fontaine en 1988 et François Duchêne en 1994, tendent à reconduire le récit que contient cette « source première » que constituent, dès lors, les *Mémoires*<sup>41</sup>. Une « histoire » que viennent finalement attester les archives de Jean Monnet conservées à la Fondation qui porte désormais son nom à Lausanne, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, née en 1978 d'une excroissance du CRE, et qui, en inscrivant la construction européenne dans un ordre « logique » qui est l'ordre « chronologique » de la vie de Jean Monnet, tendent ainsi à constituer en autant d'étapes la succession de ses activités, et notamment à travers tous les « mémorandums laissés ou légués à dessein à la postérité comme choses méritant d'être enregistrées par l'histoire, donc pré-construites, en quelque sorte, à cette fin<sup>42</sup> ». Une fin que l'historien, parfois oublieux du fait que « les individus et les institutions lui offrent spontanément certaines données tandis qu'ils lui en refusent ou lui en cachent d'autres », peut dès lors transformer en histoire *finie*, entièrement *définie* par le champ du pensable que bornent les mémoires et les archives de Jean Monnet, donnant ainsi la force de l'histoire à la construction collective d'un récit héroïque.

Or, les différentes versions du récit « autobiographique » de Jean Monnet, et dont les Fontaine père et

ils ont réussi le coup de force d'être successivement (et avec succès) à l'origine, tendent toutes à reconduire l'illusion propre au récit de vie qui fait de l'action d'un individu la cause efficiente des enchaînements historiques dont il est l'agent, illusion bien fondée qui transforme le récit en histoire et l'agent en auteur. C'est ce travail collectif de commémoration du 9 mai 1950 et d'individualisation de Jean Monnet que vient finalement consacrer la panthéonisation en 1988.

## Les fonctions symboliques d'un récit des origines

Ces transactions successives permettent, en retour, de comprendre ce que fait le personnage de Jean Monnet (« un personnage qui dira "je"<sup>43</sup> ») au centre de ce récit-écran. Figure narrative à travers laquelle, comme à travers le masque du théâtre antique (*persona*), parlent différents acteurs, de son vivant comme après sa mort, Jean Monnet a toujours été, au sens propre, le porte-parole d'un groupe aux frontières floues, réuni autour du Plan, les « modernisateurs », un groupe qu'il personnifie et qui parle à travers lui, mais aussi, dans une large mesure, de l'ensemble des groupes d'élites interdépendants originellement intéressés à la construction européenne et/ou pour lesquels la construction européenne a constitué une opportunité de consolider leurs positions institutionnelles et idéologiques dans leur champ respectif, politique, bureaucratique ou académique.

On ne peut donc se déprendre de l'illusion dont la biographie est le véhicule qu'à condition de restituer les enjeux de cette construction, mais aussi la position qu'a tenue Jean Monnet dans le champ du pouvoir de la IV<sup>e</sup> République, c'est-à-dire à condition de penser Jean Monnet non pas tant comme un individu, mais comme une entreprise collective dont la raison sociale n'est pas un sigle, mais un nom propre. La construction collective d'un récit historique centré autour de la personne de Jean Monnet est, pour partie, le produit de la promotion du groupe des « modernisateurs », qui se définit autant par sa position spécifique entre les élites politiques parlementaires et les élites administratives et diplomatiques traditionnelles que par une

39. F. Fontaine, *Plus loin avec Jean Monnet*, op. cit., p. 26 : « Ses Mémoires doivent peu de choses à sa mémoire qui enregistrerait mal les données de fait, et n'en retenait que l'essence. Son souvenir était entièrement distillé en expérience, et les quelques circonstances précises qu'il avait retenues de son action n'étaient que des moments exemplaires choisis pour illustrer sa réflexion. Pourquoi ce trait physique, pourquoi ce mot, cette anecdote avaient-ils

été sauvés de l'oubli général? »

40. Pierre Uri, *Penser pour l'action. Un fondateur de l'Europe*, Paris, Odile Jacob, 1991 ; Étienne Hirsch, *Ainsi va la vie*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1988.

41. Pascal Fontaine, *Jean Monnet, l'inspirateur*, Paris, Grancher, 1988 (« Le 9 mai 1950, l'Europe est née ») ; François Duchêne, *Jean Monnet. The First Statesman of Interdependence*, New York, Norton,

1994. Pour une analyse du « travail du biographe » : Annie Collovald, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 73, juin 1988, p. 29-40, ainsi que les réflexions de Giovanni Lévi, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, 44 (6), 1989, p. 1325-1336. 42. Pierre Bourdieu, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France » (entretien avec Lutz Raphael), *Actes de la recherche en sciences sociales*, 106-

107, mars 1995, p. 108-122, ici p. 117.

43. Voir les quelques pages des *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet*, op. cit., p. 217, où François Fontaine « fait parler » Monnet à propos des *Mémoires* : « C'est donc bien cela qu'il faut expliquer à travers la vie d'un personnage qui dira "je", puisqu'il le faut, et vous savez que cela m'a été très difficile au début. »



L'EFFIGIE DU PÈRE DE L'EUROPE dans une manifestation en marge du Sommet de La Haye le 1<sup>er</sup> décembre 1969.

structure de capital spécifique<sup>44</sup> : un groupe dont la réussite certaine dans le champ du pouvoir de la IV<sup>e</sup> République n'a pas toujours été suivie d'effet symbolique (car, après tout, il s'agit bien du Plan « Schuman ») ; un groupe qui, en bâtissant la gloire de Jean Monnet est aussi à la recherche de sa propre reconnaissance dans l'espace symbolique que définit l'histoire<sup>45</sup>. C'est en partie, aussi, comme le produit des transactions entre les différents groupes sur lesquels Jean Monnet a pu appuyer son action politique depuis les années 1940 qu'il faut comprendre cette construction collective, et en particulier les réseaux de la politique extérieure américaine en Europe réunis autour du Plan Marshall, auxquels étaient très largement adossés le CAEUE et, avant lui, la Haute Autorité et le Commissariat général au Plan (CGP). Du fait de sa trajectoire exceptionnelle – de Cognac (où il gère la société familiale) à Wall Street (où il exerce comme *investment banker*) en passant par la Société des Nations (dont il est un temps secrétaire général adjoint) – et de sa position « unique » dans le champ du pouvoir de la IV<sup>e</sup> République – à l'exacte intersection des réseaux de la France libre (il est membre du Comité français de la libération nationale à Alger) et du « premier » Vichy (bon nombre des hommes qui gravitent autour de lui au Plan en sont issus, comme Paul Reuter, Pierre Uri ou Maurice Duverger), du *foreign policy establishment* (il en rencontre les membres les plus éminents, comme John McCloy et John Foster Dulles, à l'époque où ils ne sont encore « que » *lawyers* chez Cravath ou Sullivan & Cromwell) et des membres du gouvernement (le CGP rédige nombre de discours de politique économique ou de politique générale) –, Jean Monnet se trouve avoir été au centre d'un « cercle magique » qui explique très largement le mystère de l'efficacité de son « ministère » (qui est à la fois un ministère de la parole publique et un ministère des politiques publiques) – et notamment de la déclaration du 9 mai 1950 – mais aussi les investissements croisés de ces différents groupes dans la construction de sa « gloire ». Mais, *in fine*, ce récit héroïque n'a pu prendre sa forme *historique* qu'à travers le travail de redéfinition de leur discipline par les

historiens du temps présent, dont la construction européenne (et plus généralement les « relations internationales ») a été un terrain privilégié.

La première institution des Communautés européennes n'est donc pas à proprement parler une institution, avec son bâtiment, mais bien ce qui sert de fondement historique à ses institutions, un récit des origines, *le-9-mai-de-Monnet*, tout aussi solide que la pierre<sup>46</sup>. Tout se passe en effet comme si, au moment même où, à travers l'intensification des relations internationales, « les chaînes d'interdépendance se différencient et se rallongent », devenant « de moins en moins perceptibles<sup>47</sup> », la nécessité d'une imputation magique se faisait sentir de donner aux institutions une « date de naissance » et un « père fondateur ». Ce récit donne moins à comprendre la « naissance de l'Europe », c'est-à-dire le processus génétique dont elle est le produit, que l'acte par lequel cette naissance est officiellement attestée, c'est-à-dire le processus bureaucratique qui, comme l'état civil, fait exister dans un ordre spécifique un événement qui lui est antérieur et en quelque sorte extérieur. Cet acte, en établissant une « origine » et une « paternité » incontestables, tend en effet à rejeter dans l'oubli tous les éléments de fait et tous les pères putatifs qui ne viendraient pas confirmer le récit officiel.

Comme origine, « à partir de laquelle, explicitement ou implicitement, est racontée une histoire », *le-9-mai-de-Monnet* a ainsi pour fonction symbolique d'inaugurer « la continuité des temps nouveaux<sup>48</sup> ». Cette continuité qui, de 1950 à aujourd'hui, permet de rattacher le développement des Communautés européennes à la naissance de la Communauté européenne, de ramener logiquement la « construction » à sa « fondation », voire au « plan » de son « architecte »<sup>49</sup>, tout en rapportant les entreprises les plus récentes de la raison européenne, comme le projet d'une Constitution, aux intentions des pères fondateurs<sup>50</sup>. Ces temps nouveaux marquent, dans le même temps, une rupture symbolique entre un « avant » et un « après », entre les divisions d'hier et l'unité d'aujourd'hui, instaurant une alternative politique simple entre les nations, d'une part, auxquels il faut renoncer parce

44. B. Gaiti, *De Gaulle prophète...*, op. cit., et Delphine Dulong, *Moderniser la politique. Aux origines de la V<sup>e</sup> République*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Luc Boltanski, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982, et Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, juin 1976, p. 8.  
45. Brigitte Gaiti, « Les modernisateurs dans l'administration d'après-guerre. L'écriture d'une histoire héroïque », *Revue française d'administration publique*, 102, 2002,

p. 295-306 ; voir aussi : « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV<sup>e</sup> République », *Genèses*, 44, 2001, p. 50-75.

46. Et qui, avec la Maison de Jean Monnet, a désormais ses « pierres », puisque le Parlement européen en a fait le « patrimoine commun des Européens », afin que ceux-ci puissent déambuler à travers « les pièces historiques » qui ont constitué le « cadre de vie du "père de l'Europe" ». C'est dans cette maison « chargée d'histoire », nous dit le dépliant publicitaire, la « maison où est née

l'Europe », qu'au printemps de 1950 « Jean Monnet a conçu la première Communauté européenne » et que, 25 ans plus tard, il écrira les « Mémoires dans lesquels il lègue les leçons de son expérience et sa méthode d'action ».

47. Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 1991, p. 80.

48. Voir Bernard Lacroix, « Les fonctions symboliques des constitutions : bilan et perspectives », in Jean-Louis Seurin (dir.), *Le Constitutionnalisme aujourd'hui*, Paris,

Economica, 1984, p. 194-195.

49. Suivant les mots de François Fontaine, *Jean Monnet*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1963, p. 6.

50. Voir par exemple Klaus-Dieter Borchardt, *L'Unification européenne*, Luxembourg, OPOCE, 1995, p. 9 : « les pères fondateurs espéraient que cette Communauté serait l'amorce d'une unification politique débouchant sur une Constitution européenne concrète ».

qu'elles sont la cause inexorable du nationalisme, donc de la guerre, et l'Europe, d'autre part, à laquelle on ne peut qu'adhérer puisqu'elle représente l'union, donc la paix (alternative que l'on retrouve systématisée dans le texte même de la déclaration). Ils instaurent aussi une rupture entre un « dedans » et un « dehors », entre les Communautés européennes et, par exemple, le Conseil de l'Europe, institution de « parlementaires » que la déclaration désigne implicitement le 9 mai (« il n'est plus question de vaines paroles »), reconduisant cette vision du monde politique caractéristique de l'entourage de Jean Monnet qui, à travers l'opposition idéal-typique entre « technique » et « politique », rejette dans l'inaction, l'inefficacité et le bavardage tout ce qui peut être lié au monde parlementaire. Tout en effaçant les échecs de cette histoire (aux dénominations parfois peu engageantes de « Fritalux » ou de « Finebel »), ce récit tend de surcroît à masquer les investissements tout à la fois économiques et idéologiques qui ont marqué les premiers temps de la « construction » européenne, c'est-à-dire, par exemple, autour du Plan Marshall, les investissements économiques américains en faveur d'une « fédération » européenne et, à travers le Congrès de La Haye et le Mouvement européen, les investissements idéologiques de l'Internationale de la *raison politique* qui se construit alors dans la lutte contre le communisme. C'est dire que ce récit des origines tend à faire disparaître, derrière la figure unique et univoque du père fondateur, l'ensemble des investissements et des transactions économiques, politiques et idéologiques qui ont constitué, comme à chaque fois, la condition de possibilité d'une telle « construction européenne ».

À cette dénégaration des origines répond enfin un oubli historique, qui ne se limite pas à quelques cas isolés, mais concerne au contraire une « catégorie » singulière d'acteurs dont la disparition ne peut apparaître qu'en creux. Dans cette Europe des Français que retrace ainsi Gérard Bossuat, héritier de la tradition historique amorcée dans les années 1950 et 1960 par Jean-Baptiste Duroselle et qui trouve dans la « vision » qu'aurait eue Jean Monnet à Alger en 1943, et plus généralement dans la Résistance, le point d'origine de

la construction européenne, « Vichy » n'a en effet jamais existé<sup>51</sup>. Un oubli qui touche par exemple tous ceux qui, dans l'entourage immédiat de Jean Monnet, ont directement contribué à la rédaction de la déclaration du 9 mai 1950, à l'exemple de Paul Reuter et Pierre Uri, et dont la trajectoire passe par l'École des cadres d'Uriage ou les comités d'organisation mis en place par le régime<sup>52</sup>. Cette rationalisation historique a aussi pour fonction symbolique de rendre proprement impensable une « origine » qui ne serait pas directement rattachée à la Résistance – et qui fait de l'histoire de la construction européenne le dernier carré de terrain historique dans lequel « Vichy » a proprement disparu<sup>53</sup>.

Tout comme Alan Milward a souligné de longue date que « l'historiographie de la construction européenne est dominée par la légende des grands hommes » (pour réinscrire la construction européenne dans une histoire économique de longue durée)<sup>54</sup>, Andrew Moravcsik a plus récemment critiqué la « théorie du grand homme » (pour faire de la construction européenne le produit d'une « série de choix rationnels » déterminés par des intérêts économiques)<sup>55</sup>. Mais les fondements sociaux de cette croyance n'en demeurent pas moins largement inexplorés. La force de cette croyance ne tient pas tant, en effet, dans le pouvoir de persuasion du mythe, du symbole ou du discours lui-même<sup>56</sup>, ou dans l'efficacité des politiques censées favoriser de manière volontariste une identification ou une adhésion, que dans les représentations du monde qui structurent ce récit de manière inaperçue, à travers autant de schèmes de perception que ce récit réactive à chaque moment et qui transforme « tout personnage et tout fait historique », pour le dire comme Maurice Halbwachs, en « un élément du système d'idées de la société<sup>57</sup> ». En d'autres termes, ce récit des origines est l'expression du système de représentations du monde qui se trouve au principe de bon nombre des discours de légitimation de la construction européenne : la politique comme action consciente, rationnelle et efficace ; le marché unique, l'euro, la constitution européenne comme réalisation successive et inéluctable du projet créateur ; la construction

51. Gérard Bossuat, *L'Europe des Français 1943–1959. La IV<sup>e</sup> République aux sources de l'Europe communautaire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 21.

52. Même si Gérard Bossuat reconnaît que « la recherche en paternité est délicate. Monnet est le père du plan Schuman, mais Hirsch, Uri, Reuter ont aussi quelques droits » : Gérard Bossuat, « Jean Monnet, la mesure d'une influence », *Vingtième Siècle*, 51, 1996, p. 68-84, ici p. 70.

53. Sur ce point : Antonin Cohen, « Histoire d'un groupe dans l'institution d'une "commu-

nauté" européenne (1940–1950) », Thèse de doctorat en science politique, Université Paris I Sorbonne, 1999.

54. Alan Milward, *The European Rescue of the Nation-State*, Londres, Routledge, 2000, p. 318 sq. (« The lives and teachings of the European saints »).

55. Andrew Moravcsik, « A new statecraft? Supranational entrepreneurs and international cooperation », *International Organization*, 53 (2), 1999, p. 267-306, et *The Choice for Europe: Social Purpose & State Power From Messina to Maastricht*,

Londres, Routledge, 2003, p. 3.

56. L'analyse développée ici s'écarte résolument de trois types d'approches : Christophe Réveillard, *Sur quelques mythes de l'Europe communautaire*, Paris, François-Xavier de Guibert, 1998 (notamment le chapitre 1, « Le mythe des pères fondateurs ») ; Gérard Bossuat, « La déclaration Schuman : de l'histoire au mythe », in Andreas Wilkens (dir.), *Le Plan Schuman dans l'Histoire. Intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004, p. 391-420 ; François Foret, « Le leadership en représentations. Jean

Monnet entre mémoire nationale et mémoire communautaire », in Andy Smith et Claude Sorbets (dir.), *Le Leadership politique et le territoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 163-181 ; Chris Shore, *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*, Londres, Routledge, 2000, notamment p. 40 sq. (« Creating the people's Europe: symbols, history and invented traditions »).

57. Maurice Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 296.

européenne comme retour novateur à une tradition, une « civilisation » et/ou une « culture » proprement « européenne ».

En ce sens, l'histoire de la construction européenne, comme cadre des représentations collectives<sup>58</sup>, constitue un enjeu dont on ne peut saisir toute l'importance que si on rappelle que, comme le Rhin hier<sup>59</sup>, l'Europe d'aujourd'hui est aussi un projet historiographique aux visées politiques, qu'incarnent toutes ces *Histoires de l'Europe* dans lesquelles autant de pères fondateurs lointains viennent donner raison et rendre raison de la construction européenne. À défaut

de pouvoir « faire » cette histoire mythologique de l'Europe, dans une *regressio ad infinitum* qui, de Napoléon à Charlemagne<sup>60</sup>, conduit inéluctablement à « se situer dans la logique mythique des origines et du premier commencement<sup>61</sup> » (dont Denis de Rougemont et Jean-Baptiste Duroselle ont donné les premiers modèles<sup>62</sup>), on en viendra toujours à s'en remettre, *in fine*, à l'invocation d'une « civilisation » et/ou d'une « culture » européenne<sup>63</sup> et à la permanence de son « identité » à travers les âges, réalisant cette sorte de prophétie « à rebours » qui consiste à révéler le passé à partir du présent<sup>64</sup>.

58. Eric Hobsbawm, "The social function of the past: some questions", *Past & Present*, 55, 1972, p. 3-17 ; Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 ; Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Fayard, 1999.

59. Peter Schöttler, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux-guerres », *Genèses*, 14, 1994, p. 63-82.

60. Sur ce point, voir Natalie Petiteau, *Napoléon de la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 1999, p. 20 et p. 267-274 ; Robert Morrissey, « Charlemagne », in P. Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire* (Les France), *op. cit.*, p. 4389-4425 ; et Fabrice Larat, « L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique », *Politique européenne*, 18, 2006, p. 49-67.

61. Pierre Bourdieu, « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33, avril-juin 1980, p. 3-14, ici p. 5.

62. Denis de Rougemont, *Vingt-huit siècles d'Europe. La conscience européenne à travers les textes (d'Hésiode à nos jours)*, Paris, Payot, 1961 ; J.-B. Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, *op. cit.*

63. Pour une discussion critique sur la

construction d'une histoire de l'unité européenne fondée sur l'idée de « civilisation » : Stuart Woolf, "Europe and its historians", *Contemporary European History*, 12 (3), août 2003, p. 323-337.

64. Ernst Cassirer, *L'idée de l'histoire*, Paris, Cerf, 1988, p. 62.